

LE NUMERO 5 CENTIMES

L'EXPRESS de LYON

ILLUSTRÉ

Imprimerie de l'Express de Lyon

ABONNEMENTS :
LYON ET DÉPARTEMENTS

Un an 3 fr.
Six mois 2.
Trois mois 1.
Un an : 1 fr. pour les abonnés d'un an à L'EXPRESS DE LYON

PARAISANT LE DIMANCHE

ADMINISTRATION : 65, rue de la République, LYON

4^e Année

N° 38.

Dimanche 23 Septembre 1900.



Un torpilleur coulé

A la recherche de l'épave du « Bouët Willaumez »



— Pourquoi rappeler ces souvenirs? Pourquoi réveiller ce passé douloureux?

— Oui, bien douloureux!... Vous ne sauriez croire combien j'ai souffert!

— Gérald, je vous en prie...

— Ah, je ne parlerai pas de mon amour irrémédiablement déçu... Mais de vous, de vous seulement que je retrouvai plus tard la plus malheureuse des femmes; de vous que j'avais connue riche, rayonnante de gaieté, et que je revis abattue par la souffrance, ruinée, et puisant dans un courage surhumain la force de ne pas mourir, pour élever votre fille, votre bien-aimée Madeleine! Voilà ce qu'avait fait de vous, en quinze ans, M. de Noireterre! Pendant ce temps, cédant aux sollicitations de mon père et aux exigences de ma carrière, je m'étais marié, moi aussi. Comme vous, j'avais un enfant sur lequel j'avais reporté toute mon affection. J'étais encore à Paris, lors de l'aventure tragique où le comte laissa sa vie.

Rémoin dans ce duel où il ne craignit pas de compromettre le nom qu'il vous avait donné, ce fut moi que le hasard, la destinée, veux-je dire, commit pour vous annoncer la fin de votre martyre! Libre! Vous étiez libre.

M. de Montmacieux s'était levé. Il s'était accoudé derrière M^{me} de Noireterre, et maintenant il lui parlait tout bas, presque à l'oreille, comme pour lui demander pardon de toutes ces tristesses.

— Vous rappelez-vous, Clotilde, notre dernier entretien, où vous m'adjurâtes, au nom de votre fille, au nom de mon fils, au nom de ma femme aussi, de ne plus vous revoir. Oh! comme je me suis reproché depuis l'aveu qui s'échappa de mes lèvres, comme je vous ai bénie de m'avoir repoussé!

Des années s'enfuirent. A mon retour, après la mort de ma femme, je cherchai en vain votre trace. Mon fils avait achevé ses études et débutait brillamment au barreau. Instruit par l'expérience, je résolus de le laisser libre de ses actions, et je vins dans ce petit bourg, épuisé par une vie de travail et de chagrin, abriter ma vieillesse, et peut-être encore penser à vous!

Sans doute, j'aurais toujours ignoré que vous habitiez près de moi, si, durant une des visites qu'il me rendait chaque année aux vacances, Paul n'avait rencontré Madeleine et ne m'avait révélé votre présence. Mon fils aime votre fille

comme je vous avais aimée jadis: et c'est grâce à vous, grâce à votre inébranlable vertu, que nous pâmes, sans rougir, consentir à une union qui est votre récompense et ma consolation.

— Oui, Gérald, murmura M^{me} de Noireterre, oui, notre récompense, mais, encore une fois, ces choses sont si lointaines et si pénibles qu'il vaut mieux oublier...

— Vous avez raison, ma chère amie. Ne pensons qu'au présent. Mais voyez-vous, lorsque j'ai reçu cette lettre, tout cela m'est remonté au cœur, et j'étais si heureux, si heureux que, malgré moi, j'ai songé à toutes les larmes qui avaient fait germer ce bonheur. Je ne demande plus au ciel qu'une grâce: celle de ne pas quitter le monde avant d'avoir tenu sur mes genoux la petite-fille de la comtesse de Noireterre.

— La petite-fille! et pourquoi pas le petit-fils, s'il vous plaît?

— Pardon, c'est un vœu que je me croyais à tort le droit d'exprimer.

— Oh, mon ami! Elle lui tendit ses deux mains tremblantes, d'un élan presque juvénile.

M. de Montmacieux ému, lui aussi, les serra dans les siennes et effleura d'un baiser le front de la comtesse.

— Fi, monsieur, un grand-père!

— N'avez-vous donc pas lu la dernière ligne, dit-il en montrant la lettre que M^{me} de Noireterre, venait de lui restituer...

Je ne suis que le mandataire de mon fils... Tenez!...

Et leurs têtes se rapprochèrent encore, tandis qu'il lui montrait du doigt cette phrase «... embrassez ma mère pour moi...».

ALBERT DELVALLÉ.

VARIÉTÉS

Les cartes à jouer de Charles VI.

En achetant aujourd'hui pour quelques sous un jeu de cartes, bien peu se doutent qu'à l'origine les cartes furent un objet de luxe, seulement réservé aux grands seigneurs. Les premières cartes inventées furent vraisemblablement fabriquées pour distraire Charles VI durant sa folie; dans un compte de l'argenterie de Paris, on lit à l'année 1392: «Donné à Jacquemin Gringonner, peintre, pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, ornés de plusieurs devises, pour porter devant le seigneur roi pour son esbattement, 30 sols parisis.»

— Soit environ deux cents francs de notre monnaie, somme dont la valeur comparative est d'un huitième de ce que vaut aujourd'hui l'argent.

Le jeu de cartes dut se répandre assez vite, grâce à un moyen de publication rapide par la gravure grossière, puisque cinquante ans plus tard on en trouve des jeux chez tous les merciers au prix de cinq sols tournois, soit 3 francs à peu près. Les merciers avaient accaparé ce commerce, parce qu'au début on marquait les points avec des épingles en guise de jetons.

Ce fut sous le règne de Charles VII qu'on peignit les cartes telles qu'elles le sont encore aujourd'hui: cœur, carreau, pique et trèfle, en empruntant les emblèmes à la chevalerie. Le cœur, c'est l'écu du chevalier, la cuirasse que le guerrier met entre lui et son ennemi; le carreau, c'est la bannière du chevalier; le pique, c'est sa lance et le trèfle, c'est la croix sous laquelle tout bon chevalier doit lutter et vaincre.

Les cartes ont survécu à toutes les modes et on en a fait un tel usage qu'elles ont donné lieu à des comparaisons politiques en plusieurs circonstances, comparaisons qui ont souvent résumé la situation des affaires conduites par des gens qui attendent toute initiative du hasard, quand ils sont honnêtes et qui brouillent ou biseautent les cartes, quand ils sont improbables, ce qui n'est pas rare.

EN CHINE



Une rue de Shanghai.

Située près de l'embouchure du fleuve Bleu, à peu près à égale distance de Tien Tsin et de Hong-Kong, Shanghai jouit d'une merveilleuse prospérité commerciale et industrielle. Les concessions étrangères y ont une importance considérable et rien n'est plus piquant que le contraste perpétuel offert dans les rues entre les

mœurs européennes et les pittoresques manifestations de la vie indigène. Derrière le quartier européen, aux rues larges et aérées, comme on peut le voir dans le dessin ci-dessus, se presse la ville chinoise, composée de ruelles tortueuses, obscures, infectes, où grouille une population d'un million d'hommes.

— Est-ce donc là la démonstration de sa culpabilité?

— Il y a des preuves... Une surtout.

— Et laquelle?

— Cette lettre qu'il a écrite, étant au secret, à cet inconnu dont il n'a pas voulu donner le nom et dans laquelle il parle de remords; ne démontre-t-elle pas suffisamment sa culpabilité? ne dénonce-t-elle pas la participation de ce complice qu'il n'a pas voulu nommer... Ah! si tu l'avais eue sous les yeux, cette lettre, tu ne continuerais pas à croire à son innocence!...

— J'en ai la copie.

— Toi?

— Oui, et c'est justement en lisant cette lettre que ma conviction s'est affirmée... Cet ami son complice?... allons donc!... Un assassin n'écrit pas ainsi à son complice...

— Pourquoi pas?... Il espérait peut-être faire passer cette lettre en contrebande.

— Non, car en ce cas, il aurait parlé plus carrément. C'est bien à un ami qu'il écrivait, à un ami qui seul, peut-être, savait d'où il tenait ces dix mille francs dont la découverte chez ce malheureux a été un des chefs de l'accusation...

En écrivant comme il le faisait, il ne demandait qu'un appui, qu'un secours pour sa femme sans ressources et un enfant qui allait naître. Cette lettre, au contraire, crie son innocence.

— Mais ces remords dont il parle?

— Tu n'en as donc pas compris ce qu'il a voulu dire? «Je souffre devant la détresse de ma vie, — écrivait-il; — en songeant à la misère que j'ai fait supporter à Maria, j'ai des remords... de l'avoir épousée, car je n'ai pu la rendre heureuse...» Voilà ce que le malheureux sans doute allait écrire lorsqu'on est venu l'interrompre...

Ce que venait de dire M^{de} Montagnet avec une chaleureuse conviction acheva d'ébranler le juge d'instruction.

En effet, cette fin de phrase qu'elle venait de constituer pouvait bien être celle que pensait Chabert, et dans ce cas, cette lettre ne serait plus contre lui.

Revenu dans son cabinet de travail, seul,

M. Montagnet cherchait à se persuader à nouveau, à réagir; mais malgré tous ses efforts, le doute était bien entré dans son esprit.

Il se rejeta sur la chambre des mises en accusation. C'est elle qui aurait dû voir clair.

Elle a jugé l'affaire froidement, compulsé minutieusement le dossier et elle a trouvé Chabert coupable puisqu'elle l'a déferé aux assises.

Et les jurés aussi l'ont reconnu coupable, puisqu'ils l'ont condamné.

Tout le monde se serait donc trompé!... Non, ce serait impossible!...

Chabert était bien coupable.

Le juge reprenait quelque peu d'assurance.

Sa sœur était comme toutes les femmes, elle s'impressionnait, ne voyait pas au fond des choses et ne réfléchissait pas.

Voilà ce que pensait M. Montagnet.

Et peu à peu sa crainte de s'être trompé s'évanouissait ou semblait s'évanouir.

Allons, Chabert était bien un assassin, excusable peut-être, à cause de sa misère. Il ne voulait sans doute que voler, et il n'avait tué que parce qu'il avait été surpris par sa victime et qu'il croyait, ainsi être sauvé par le silence de la morte.

Au fond, le jury avait bien fait de lui accorder des circonstances atténuantes.

Et peu à peu, M. Montagnet se ressaisissait, sans que toutefois sa conviction soit aussi inébranlable qu'au premier jour.

Quelques jours après, il recevait sa nomination de procureur de la République à Versailles, où il se rendit avec sa sœur.

Ce déplacement le distraignait de cette préoccupation terrible à laquelle il n'aurait bientôt plus songé, si le jour où, après les visites officielles et sa prestation de serment, il entra en fonctions, sa sœur ne lui avait pas dit:

— Et maintenant plus que jamais prends garde, Charles, car tu es investi d'un pouvoir terrible... Souviens-toi toujours de ce pauvre Chabert...

A cette évocation du pénible souvenir, le magistrat avait tressailli.

— Encore!... avait-il murmuré. Tu persistes

donc toujours à le croire victime d'une inexcusable erreur?

— Je songe à ce que répétait sans cesse notre père, premier président, et que j'ai conservé gravées dans ma mémoire:

«Mieux vaut laisser dix coupables impunis que de condamner un seul innocent!»

Le magistrat ne répondit pas et courba le front. Ces paroles venaient de produire sur lui une impression profonde et il sentait sa conscience troublée par de terribles appréhensions.

XII.

Désertion, vol et faux.

Maurin n'avait rien appris du drame qui s'était passé à Rouen.

Il ignorait l'assassinat de la veuve Bernardin et l'arrestation de Chabert. Il ignorait aussi par conséquent la découverte qu'avait faite la justice du dépôt sacré confié par lui à Chabert.

Depuis son voyage à Rouen, Maurin avait l'esprit troublé; il était harcelé par des préoccupations sans nombre qui l'absorbaient tout entier. L'ancien sergent-major n'était plus le même homme, le soldat correct, le sous-officier modèle d'autrefois.

Depuis qu'il avait été cassé, un dégoût insurmontable s'était emparé de lui.

Il avait mal supporté cette peine qui maintenant lui apparaissait comme une injustice du sort, comme une inique fatalité; il ne regrettait pas cependant son acte de haute générosité.

Subitement, après son entrée dans sa nouvelle compagnie, il s'était cru pris en grippe par son capitaine.

Lui qui jusqu'alors n'avait jamais été l'objet d'une peine disciplinaire, s'était vu souvent puni et cela n'avait pas peu contribué à l'écllosion de sa haine pour ses chefs et à son dégoût définitif et insurmontable pour le service militaire. Une sorte de folie de la persécution s'était emparée de son esprit.

Il demanda son changement...

Grâce aux relations d'amitié qu'il entretenait avec un officier d'intendance ami de sa famille, il avait réussi à permuter et à se faire détacher à Melun avec le titre de secrétaire à l'intendance.

Un instant, il crut que ce déplacement l'aiderait à réagir contre ce malaise qui le faisait souffrir. Il n'en fut rien. Son caractère s'était aigri. Il détestait maintenant bien profondément cette carrière militaire qu'il adorait autrefois, alors qu'il était si près de l'épaulette.

Dès lors, sa vie fut irrégulière.

Souvent il se faisait réprimander. Les observations de ses chefs ne le touchaient plus.

Un ennui mortel s'empara de lui, un ennui contre lequel il ne pouvait lutter, et qui le faisait souffrir atrocement.

Alors, lui d'une conduite irréprochable, lui qui n'avait jamais connu les débauches faciles, se mit à s'amuser bêtement pour se distraire; le jeu l'attira, il joua pour se griser; pour tromper l'ennui.

Il perdit, gagna, puis perdit encore. La chance qui, un instant, avait paru vouloir le favoriser l'abandonna brusquement. Une guigne noire s'attacha à lui.

Il s'aveugla et un jour, après une culotte monstre remportée au cercle, devant la nécessité de solder une dette de tapis vert, ne possédant plus rien à lui, il se trouva acculé au vol.

Le vol!... Toute la nuit ces deux mots sautèrent devant ses yeux, en lettres de feu.

Un combat terrible se livra en lui entre sa conscience et ses vices, entre son honnêteté et sa passion.

Le vol l'effrayait. A cette pensée, un peu de son passé lui était apparu. Non, voler, il ne le pourrait pas. Et cependant c'était à peu près la seule issue qui s'offrait à lui.

Longtemps, il lutta, puis il fut vaincu. Avouer sa dette, c'était se perdre au yeux de tous. C'était sa révocation de secrétaire d'intendance; qui sait? peut-être sa radiation du cadre des sous-officiers.

Oh! non, pas cela! Et puis peu à peu le mot vol s'effaça.

Ce ne serait qu'un emprunt. Plus tard, dans

La Semaine Amusante, par Henriot



— Notre commune sera bien mal représentée au banquet du 22 septembre!
— Pourquoi ça... votre maire est nationaliste?
— Non... il a une maladie d'estomac!

— On construit ici à côté les tables pour le banquet des 36.000 maires...
— Voulez-vous que je vous donne un bon conseil; faites ajouter aussi une rallonge à votre établissement!

— Ça a fini bien rapidement cette expédition de Chine!
— A qui le dites-vous!... moi qui pensais organiser une brillante représentation au profit des blessés!

Le maréchal de Waldersee ne devant voir les ennemis que de très loin fait transformer son bâton de maréchal en longue-vue.

— Mais quelles garanties nous donnez-vous pour l'avenir?
— Celles que nous vous avons données en 1860!

LE PNEU MICHELIN BOIT L'OBSTACLE

POUR MAIGRIR réduire le Ventre, les Hanches, amincir la Taille, effacer les doubles mentons, etc. **J'indique gratis** un moyen réellement infailible, seul ne nuisant jamais à la santé et très facile à employer. Ce renseignement ne coûte rien. Il suffit de m'écrire et j'envoie franco, par lettre fermée, l'indication de la Méthode. — **CHARDON, 10, Rue Saint-Lazare, Paris.**

CŒUR ASTHME, CATARRHES, BRONCHITES, etc. Le remède par excellence est **Le SIROP de DIGITALE de LABELONYE**

PAPIER FAYARDET-BLAYN GUÉRIT IRRITATION DE POITRINE, DOULEURS RHUMATISMES, LUMBAGOS, BLESSURES, FIEVRES Topique excel. contre CORS, EILS-de-PERDRIX. — 1 fr. t. Pharmacie

POITRINE DEESSE Développement, Beauté, Fermeté du Buste en deux mois par les **PILULES ORIENTALES** Bienfaisantes par la Santé, Réputation Universelle (Marque déposée) Flacon avec Notice: France, 5'35 fr. **J. RATIE**, (Ph^o de 1^{re} Cl.), 5, Pass^o Verdeau (faubourg Montmartre) Paris, et Ph^o Eranger 6'35 DÉPÔTS: Bruxelles: Ph^o Saint-Michel; Genève: P. Doy & F. CARTIER; Buenos-Aires: C. PERRELL, calle Cuyo, 643-647

POMMADE MOULIN Guérit Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Eczéma, Hémorroïdes. Fait repousser les Cheveux et les Cils, 2'30 le Pot franco **Ph^o Moulin**, 30, r. Louis-le-Grand, PARIS.

CHEMIN DE FER DU NORD NORD-EXPRESS

Le train de luxe Nord-Express circule tous les jours entre **PARIS-NORD, LIÈGE et BERLIN** avec continuation le vendredi de **BERLIN sur VARSOVIE**, les jondis et dimanches de **BERLIN sur St-PETERSBOURG**. — Au retour, les samedis et mercredis au départ de **St-PETERSBOURG**, les samedis au départ de **VARSOVIE**, tous les jours, entre **BERLIN, LIÈGE et PARIS**.

Aller. — Départ de Paris-Nord à 4 h. 50 soir. Arrivée à Berlin à 8 h. matin. Ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne. — Arrivée à Varsovie, le vendredi, à 9 h. 27 soir; arrivée à St-Petersbourg les vendredis et les lundis à 2 h. 40 soir.

Retour. — Départ de St-Petersbourg les samedis et mercredis à 6 h. du soir; départ de Varsovie à midi 27, le samedi; départ de Berlin à 11 h. 04 soir, arrivée à Paris-Nord à 4 h. soir.

SIROP ET PÂTE BERTHE RHUMES, GRIPPE, MAUX DE GORGE, INSOMNIES, Douleurs de toute nature. SIROP, 3 fr.; PÂTE, 1 fr. 60. **FUMOUBE, 78, Faub^o S^t-Denis, Paris.**

FUSILS CHASSE ARMA DE FABRIQUE ENVOI FRANCO ET GRATIS du Catalogue avec Reçettes et RÉPARATIONS. **VOYTIER, Armes, à St-ÉTIENNE (Loire).**

GUÉRISON ABSURDE PAR LA POMMADE DE JEAN BARBIER **YEUX ET PAUPIÈRES** (Soyez sûr de la pureté de votre produit) (Demandez dans toutes les Pharmacies)

RUBINAT - LLORACH MARQUE DE GARANTIE ETIQUETTE JAUNE ÉCUSSON ROUGE **EAU MINÉRALE NATURELLE. Purgé immédiatement et sans irritation à la dose d'un verre à bordeaux.**

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE RELATIONS DIRECTES ENTRE PARIS ET L'ITALIE (Via MONT-GENIS)

Billets d'aller et retour de Paris à Turin, à Milan, à Gênes, à Venise (VIA DIJON, MACON, AIX-LES-BAINS, MODANE)

PRIX DES BILLETS :	Turin	1 ^{re} classe	148 fr. 50	2 ^e classe	106 fr. 75	Validité : 30 jours.
	Milan	—	166 fr. 90	—	119 fr. 45	
	Gênes	—	169 fr. 45	—	120 fr. 80	
	Venise	—	221 fr. 15	—	157 fr. 35	

Ces billets sont délivrés toute l'année à la gare de Paris-Lyon et dans les bureaux-succursales. La validité des billets d'aller et retour Paris-Turin est portée gratuitement à 60 jours, lorsque les voyageurs justifient avoir pris, à Turin, un billet de voyage circulaire italien. D'autre part, la durée de validité des billets d'aller et retour Paris-Turin peut être prolongée d'une période unique de quinze jours, moyennant le paiement d'un supplément de 14 fr. 85 en 1^{re} classe et de 10 fr. 70 en 2^e classe. Arrêts facultatifs à toutes les gares du parcours. Franchise de 30 kil. de bagages sur le parcours P.-L.-M.

COLLECTION VERMOT

Magnifiques volumes, tirés sur très beau papier glacé, illustrés de nombreux dessins originaux et ornés de superbes couvertures en couleur.

- ART DE TIRER LES CARTES (L'), illustré de nombreuses vignettes indicatives.
- CLÉ DES SONGES (LA), illustré de 150 dessins.
- JEUX DE SOCIÉTÉ (LES), illustré de très nombreux dessins.
- MENUS (LES) de M^{me} Durandau, contenant 366 menus, avec les recettes des plats indiqués. — Nombreuses illustrations.
- MYSTÈRES DE LA MAIN (LES) ou l'Avenir dévoilé par les lignes de la main.
- ORACLE (L'), l'Avenir prédit aux jeunes et aux vieux.
- LA GRAPHOLOGIE, contenant de nombreux autographes et spécimens d'écritures.
- LE LANGAGE DES FLEURS, illustré d'un très grand nombre de figures.
- LE SAVOIR-VIVRE, Manuel de la bonne tenue, des usages du monde et de la politesse.
- HISTOIRES A SE TORDRE, par Mich. THIVARS.
- TRIBUNAUX AMUSANTS (LES), recueil des pétilles causes célèbres, joliment illustré.
- CHANSONS ET RONDES ENFANTINES, texte et musique de toutes les rondes des enfants.
- CONTES DE FÉES, par Ch. PERRAULT, joliment illustré.
- FABLES DE LA FONTAINE, illustré de nombreux dessins.
- ROBINSON CRUSOE (LE) illustré.
- ROBINSON SUISSE (LE), joli volume illustré.
- SECRÉTAIRE DE TOUT LE MONDE (LE), contenant des modèles de lettres pour toutes les circonstances de la vie. Illustré.
- VIEUX LOUP DE MER (LE), ou les Drames de la mer, joliment illustré.
- VOYAGES DE GULLIVER, illustration de A. DENIS.
- PAUL ET VIRGINIE, superbe illustration de A. DENIS.
- LES CONTES FANTASTIQUES, par Maxime AUDOUIN, illustré de nombreux dessins.
- LES MILLE ET UNE NUITS. Aladin ou la Lampe merveilleuse — Alibaba et les Quarante Voleurs.

En vente chez tous les libraires
Chaque volume franco par la poste contre 0 fr. 70 adressés à **M. VERMOT, éditeur** 6 et 8, rue Duguay-Trouin, PARIS

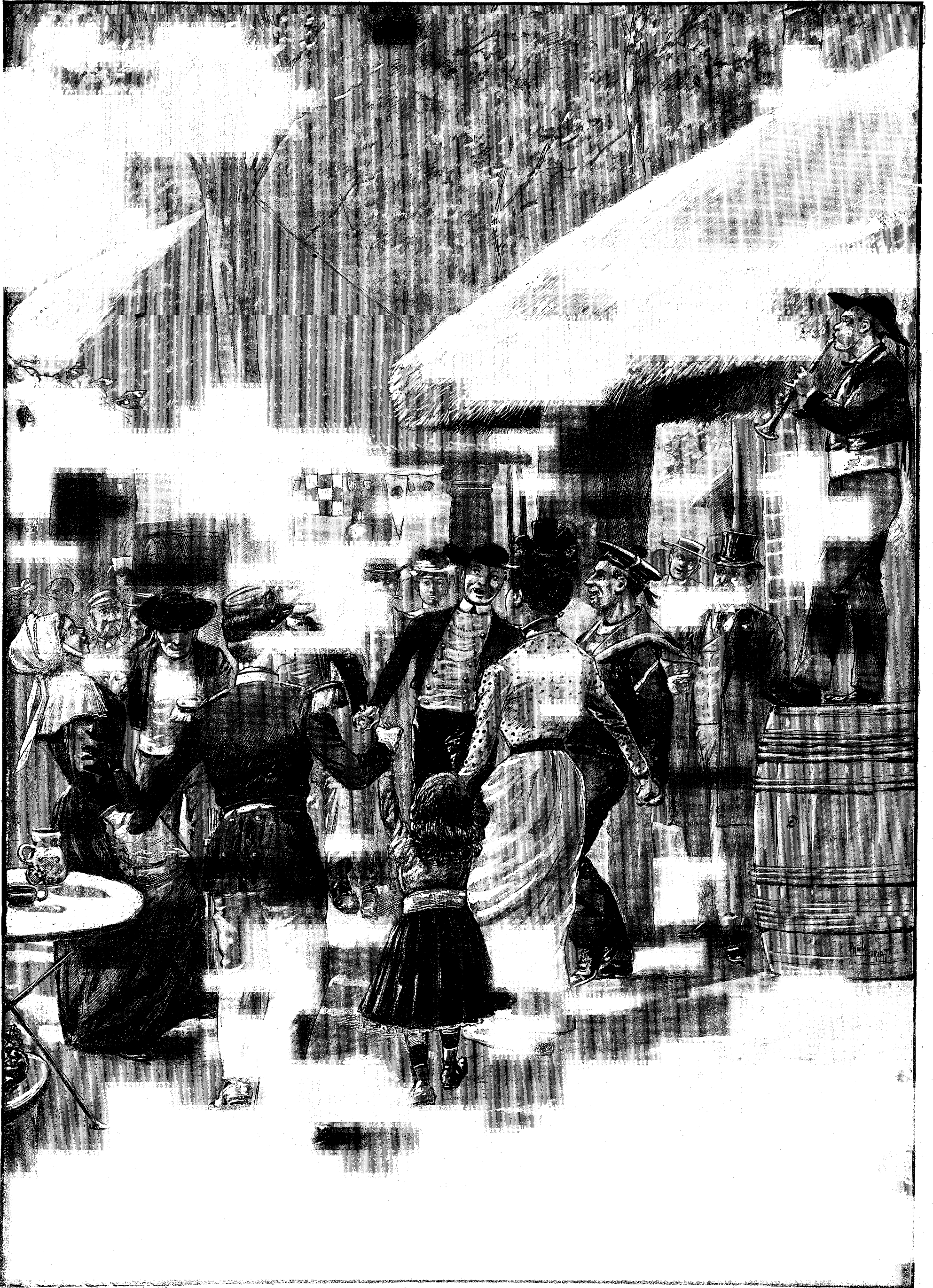
Toutes les bonnes Pharmacies détaillent le **SEL VICHY-ÉTAT** 10 cent. Le Paquet pour un Litre d'Eau 10 cent. Exiger sur chaque Paquet bleu la Marque Vichy-Etat La Boîte, 50 paquets. 5 fr.; — 25 paquets. 2 fr. 50 franco dans toute la France. Env. gratis et franco de 2 Paquets sur demande au **DEPOT, 31, Boul. des Italiens, Paris.**

quelques jours, il remettrait dans sa caisse l'argent dérobé, car la chance lui reviendrait et il serait sauvé. Le malheureux était tellement aculé qu'il plaçait maintenant son honneur de joueur avant son honneur de soldat. Le lendemain de cette nuit atroce, Maurin avait une forte somme à recevoir de la part de l'entrepreneur des lits militaires. Cette somme représentait un cautionnement. Le sous-intendant pas plus que l'officier trésorier n'étaient là; ce fut l'ancien sergent-major qui l'encaissa. Cette absence de ses supérieurs, Maurin l'avait escomptée. Avec un trouble difficile à cacher, il délivra le reçu, encaissa les vingt cinq mille francs mais ne les fit pas figurer sur son livre de caisse. Et le soir, le malheureux, espérant se refaire, retourna au cercle. Après avoir soldé sa dette, grâce à la forte somme dont il disposait, il se jeta à corps perdu sur les cartes. Mais la chance, plus que jamais l'abandonnait, il perdait tout ce qu'il voulait. Il se grisa, s'emballa et perdit une forte partie de ce qu'il avait dérobé. Ce fut alors qu'effrayé, s'apercevant du désastre, n'espérant plus remonter le courant, il courut à Rouen. Il s'était souvenu de Chabert; lui seul pouvait lui garder ce qui lui restait de son trésor volé. Après avoir soigneusement enfermé dix mille francs dans une enveloppe, il prit le train. Ces dix mille francs seraient une ressource pour l'avenir. Ne conservant qu'une faible somme sur lui, Maurin retourna à son poste. De quelles tranches folles, durant son absence, ne fut-il pas l'objet! Avait-on découvert son crime? Mais à son retour, il fut rassuré: on ignorait encore son vol. Il se fit un plan de conduite. Avec les quinze cents francs qui lui restaient, il tenterait encore la chance et s'il gagnait, son premier soin serait de remettre dans sa caisse l'argent dérobé.

Dans le cas où il perdrait encore, aculé, il filerait, il lui resterait toujours les dix mille francs confiés à Chabert. Alors, commença pour le malheureux une existence atroce. Le jeu plus que jamais l'absorbait. Durant cinq mois il gagna, perdit, gagna encore, puis finalement perdit tout. Alors ce fut la fin. Maurin était affolé, incapable de remplir convenablement ses fonctions. Ses nuits étaient peuplées de cauchemars. Il vivait atterré devant cette situation sans issue. Peu à peu le bruit de ses pertes, le mystère de sa vie avait transpiré. Les sous-officiers, ses collègues, en parlaient entre eux à mots couverts. Bientôt ces bruits circulèrent et arrivèrent aux oreilles de l'intendant qui s'inquiéta. La situation de fortune de Maurin était bien connue et on s'étonna en haut lieu qu'il ait pu avoir à sa disposition les sommes qu'on l'avait vu engager au jeu. Le chiffre de ses pertes était connu et célèbre au cercle. Un soir, sans en rien dire à Maurin, l'officier vérifia ses comptes. Un soupçon était né dans son esprit. Mais à sa grande surprise, il ne constata aucune irrégularité. Maurin, après le vol de 25.000 francs, avait régularisé ses comptes anciens. Tout était en règle, ou paraissait l'être. Par un hasard providentiel, nul ne songea au fameux cautionnement dont le montant avait été dérobé. Maurin, en entrant dans son bureau, remarqua que ses livres avaient été dérangés. Un doute affreux naquit dans son esprit. Bientôt, il fut frappé par le changement d'attitude de l'intendant à son égard, surtout lorsque l'officier le questionna sur la survenance des sommes considérables qu'il avait perdues. Ce fut sans grande assurance qu'il essaya de démontrer qu'il avait primitivement gagné, puis perdu ensuite. Néanmoins, il s'aperçut du peu de crédit que son supérieur accordait à ses explications.

Mais dans sa chambre, il se sentit mal à l'aise. Il crut comprendre qu'un orage grondait au-dessus de lui. Était-il découvert? Sûrement l'intendant n'avait pas dû lui dire tout ce qu'il savait. Alors une peur atroce d'être arrêté s'empara de lui. L'esprit plein d'une terreur folle, il perdit la tête. Tout de suite il prit une décision suprême, il allait partir. Hâtivement, fébrilement, il quitta son uniforme, remit ses vêtements civils et par le premier train se dirigea sur l'étranger. Le sergent Maurin devenait déserteur. Le lendemain, son absence illégale fut constatée; l'intendant sentit grandir sa méfiance, d'autant plus qu'un des officiers contrôleurs ayant compulsé le registre à souche des encaissements, avait trouvé le talon du reçu des vingt-cinq mille francs sans que cette somme eût été portée sur le livre de caisse. Immédiatement, on ordonna une enquête, l'entrepreneur fut appelé. On apprit qu'il avait effectivement versé le montant de son cautionnement à Maurin. Qu'étaient devenus ces vingt-cinq mille francs? Maurin les avait donc dérobés; maintenant on était certain du fait, sa désertion s'expliquait. Séance tenante on informa la place. La justice militaire fut mise en mouvement, la sûreté aussi le signalement de Maurin fut envoyé à toute les gendarmeries. Des recherches actives furent faites mais sans résultat. Nulle part on ne retrouvait les traces du sergent. Maurin avait filé en Belgique. Il avait passé la frontière bien avant qu'on ait donné l'alerte, et mêlé à des commis voyageurs, pris pour un d'entre eux, il avait pu mettre entre la justice de son pays et lui une distance suffisante. Ce fut sur Bruxelles qu'il se dirigea. Là, sous un faux nom, Paul Laurent, — le nom de sa grand-mère maternelle, — il se logea dans une chambre meublée afin de se soustraire à la surveillance qu'exerce la police locale sur les étrangers descendus dans les hôtels. De Bruxelles, il alla à Ostende où la saison battait son plein.

Sa première visite fut pour le salon de jeu du Casino. Là, la chance sembla lui revenir, il gagna un peu. Le soir, à l'hôtel, pendant ses repas, il lisait les journaux, mais dans aucun on ne parlait de lui. L'armée ne fait pas des « faits divers » avec ses taches. Après avoir vécu près de deux ans de cette vie errante et amoindrisse, toujours inquiet, ayant ans cesse peur d'être découvert et arrêté, — car si on n'extrade pas pour désertion, on accorde l'extradition pour vol, — le déserteur se dirigea sur Anvers. La chance qui avait semblé, un moment, le favoriser, le quitta définitivement. Presque sans argent, ne sachant que faire, il changeait constamment de quartier toujours et plus que jamais poursuivi par la crainte d'être arrêté. Alors, en pleine détresse, Maurin songea à écrire à Chabert, car il n'osait se montrer en France, où, malgré le temps écoulé, toutes les brigades de gendarmerie devaient avoir son signalement. Deux, trois lettres espacées, dans lesquelles il pria Chabert de lui envoyer son dépôt par chèque, en mettant sur l'enveloppe, « valeur déclarée dix mille francs », et adressé à son nouveau nom, restèrent sans réponse. Ce silence dont il ignorait la cause l'inquiéta profondément. Que pouvait-il se passer?... Pourquoi Chabert ne répondait-il pas?... Maurin expédia une quatrième lettre plus pressante encore que les premières. En attendant une réponse, qu'étant donné le contenu de sa lettre, Chabert ne pouvait manquer de lui envoyer, ne possédant plus un sou, mais une belle écriture il trouva à se placer comme petit employé de comptabilité dans une banque. Maurin, pauvre, déshonoré, réduit presque à la misère souffrait de cette condition inférieure. (A suivre.)



A l'Exposition

La danse au Village breton de l'Esplanade des Invalides.